

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 23 janvier 2018

Convocation adressée le 10 janvier 2018 par le Directeur de l'école.  
Le Conseil d'école s'est réuni le 23 janvier 2018 à 18h15 à l'école Jacques Androuet  
Ducerceau  
Secrétaire de séance: Mme DUPEROUX

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
M. FLAGEUL	Directeur
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
Mme BOISSELIER	Enseignante
Mme SANÇOIS	Enseignante
Mme DUPEROUX	Enseignante
Mme LECOMTE	Enseignante
Mme AMATO	Enseignante
Mme DEFLOU ARCHAMBAULT	Enseignante
M. LEMERCIER	Enseignant
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
<b>ELUS</b>	
Mme RICARD	Adjointe au Maire Déléguée au Centre-Ville
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
Mme Wagner	Elue titulaire
Mme Benoist Cherifi	Elue titulaire
M. Chapuis	Elu titulaire
<b>LE DDEN</b>	
M. JULIEN	DDEN

### Membres invités

Nom	Qualité
Mme TEIXEIRA	Référente périscolaire

Pour introduction, le Président nomme un secrétaire de séance : Mme DUPEROUX

## 1. Temps périscolaire :

-Il manque toujours un TAP le lundi (en cours de recrutement). Les effectifs sont stables sauf pour l'étude qui marque une baisse.

- Une délégation du Conseil d'école a déjeuné au restaurant scolaire avec la Responsable de la restauration scolaire ville d'Orléans et l'Agent de secteur pour observer si le restaurant permet d'intégrer le flux des élèves suite à l'augmentation des effectifs de l'école.

### Les observations notées sur place :

\*Le flux des élèves est géré de façon optimisée. Les derniers élèves sont sortis à 12h40. Le personnel Sogeres a reçu du matériel (plateaux, couverts, verres) pour éviter le lavage en cours de service.

\*Le meuble de stockage des couverts et du pain est trop haut ce qui mobilise une personne.

\*Les enfants manquent de recul en raison de la trop grande largeur des tables. La commande de nouvelles tables adaptées permettrait de dégager un peu d'espace. Cela pose problème en cas d'évacuation.

Constat du Conseil d'école : les conditions de ce repas étaient optimales (pas de découpe). Expérience à renouveler.

-Réunion le 26 janvier entre l'Agent de secteur, les personnels du Temps méridien et le Directeur de l'école pour rappeler les attendus de surveillance et harmoniser le temps méridien et celui de l'école. Cette réunion aura lieu en début de chaque année scolaire.

- Demande des parents : organisation d'un temps lecture par le personnel du midi.

## 2. Vie scolaire

-Vote sur la semaine scolaire :

Question : « **Etes-vous pour ou contre le retour à la semaine de 4 jours, avec la mise en place d'Ateliers Ludo- Educatifs (ALE) le mercredi matin ?** »

Le Conseil d'école a voté à bulletin secret.

Résultat sur 15 votants Pour : 6 Contre : 9

**Le Conseil d'école se prononce contre le retour à la semaine de 4 jours.**

Les Représentants de parents ont regretté de ne pas avoir été consultés en amont lors de la réflexion et de ne pas avoir été en mesure d'interroger les familles.

-Effectifs prévisionnels:

CP : 45, CE1 : 34, CE2 : 39, CM1 : 38, CM2 : 43 Total : 199 élèves

Projection des futurs CP: 40 élèves. La 8e classe serait donc maintenue pour la prochaine rentrée. Le 9 février a lieu la réunion des directeurs en Mairie pour étudier les demandes de dérogation.

-Remise des enfants aux parents : le mercredi midi et le vendredi soir, la porte du porche est ouverte 5 min avant la fin des cours pour éviter un attroupement sur le trottoir devant l'école.

- Les enseignants ont présenté leurs projets de classe.

- Liaison GS/CP : échanges du vendredi après-midi avec l'école maternelle du Châtelet et organisation du 100<sup>e</sup> jour d'école.

- liaison CM2/6<sup>e</sup> : séance autour du microscope le 19 décembre au collège Jeanne d'Arc, rencontre avec le professeur de musique pour une sensibilisation CHAM. La présentation des instruments CHAM aura lieu le 27 mars à la salle de l'Institut. Les CM2 assisteront au spectacle de l'Orchestre du collège le 12 juin.

- Enseignement des langues :

Les élèves ont 30 min d'Allemand et 1 heure d'Anglais (pour les CP, 1/2 heure) en séance collective dans chaque classe.

Les Représentants des Parents soulignent l'intérêt de la pratique des 2 langues.

-RASED : La présence de la Psychologue scolaire est effective. Le Conseil d'école regrette l'absence d'intervention de maître G (rééducateur) et E (aide pédagogique).

-Kermesse : la fête des enfants aura lieu le vendredi 29 juin 2018 de 18 à 20h.

Les enseignants ne souhaitent pas de lots allant à l'encontre de l'éco-école. Il y aura gratuité des boissons, gâteaux par des tickets donnés en amont. Une boîte à dons sera installée à l'entrée.

### **3. Coopérative scolaire :**

Solde en début d'année scolaire: 2931,62 euros

Total des dépenses : 3229,79 euros

Total des recettes : 5147,63 euros

Position du compte à l'heure actuelle: 4849,46 euros

La coopérative scolaire est vitale pour assurer la pleine réalisation ou la régulation de nombreux projets en complément des financements alloués par la Commune et l'Education Nationale.

### **4. Point sécurité :**

Lors du Conseil précédent, les problèmes de sécurité et les désagréments liés à l'utilisation du gymnase par des personnes extérieures ont été listés. Toutes ces remarques restent valables et ont été signalées à M. Foulon, Adjoint de la Métropole.

### **5. Travaux et aménagements divers :**

-Coupures de courant : suites aux coupures de courant journalières, le directeur a fait une demande d'augmentation de l'ampérage du compteur (les coupures ont lieu lors de l'utilisation du four du restaurant scolaire). Une étude est en cours. Les enseignants soulignent que cela risque d'endommager les VPI et les ordinateurs.

-Point sur l'aménagement de la huitième classe : il reste à effectuer la réfection de l'éclairage insuffisant, l'installation d'un éclairage tableau, le raccordement internet, la pose de bouton de réglage sur les radiateurs. Il est fait mention lors du Conseil de la nécessité d'une insonorisation sous la forme d'une installation de faux-plafonds. Cette dernière demande sera effectuée par le directeur.

-Demande de remplacement d'une armoire ancienne par une armoire récente pour la seconde classe de CP.

- Les boiseries des fenêtres sont très dégradées. La demande de changement des boiseries est renouvelée depuis plusieurs années. Il a été constaté que le mastic autour des vitres partait en plaques. L'Elue de secteur a signalé qu'une intervention d'urgence sera réalisée pour une mise en sécurité des vitres et que le changement des fenêtres est programmé pour 2018.

-L'aménagement du regard à la sortie du porche sera effectué en janvier. L'accumulation de terre et de végétaux provoque une retenue des eaux de pluie sur le passage des élèves lors de la sortie d'école.

- La réinstallation de la porte à l'entrée du passage derrière l'école était programmée dans les travaux effectués pendant les vacances d'été. Ce point sera examiné et relancé par le service compétent.

-Point sur l'installation de visiophones : pour l'instant l'école ne dispose que d'interphones. Les allers et venues sur l'établissement occasionnent des dérangements continuels pour la classe de CE1 puisque l'enseignante doit répondre à l'interphone et ouvrir le portillon.

Ce point sera transmis à M. Foulon dans le cadre de l'examen des problèmes de sécurité.  
Autre solution : demander un service civique.

-le calendrier d'installation des VPI n'est pas précisé : il reste 3 classes à pourvoir en VPI dont la classe de CE1/CE2 qui devrait en disposer au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. A suivre.

-Utilisation et aménagement des salles de l'école (autres que salles de classe) : il est constaté un problème de cohabitation de l'école avec les TAP, le mobilier n'étant pas remis en place après activité suite aux TAP.

Les Représentants de parents suggèrent qu'une photographie de la configuration scolaire de ces salles soit affichée dans chaque salle.

-Le changement du chauffe-eau au 2<sup>e</sup> étage est en cours.

-Les Représentants des parents d'élèves demandent que soit fait un point sur les toilettes qui semblent insuffisantes pour une école à 199 élèves. L'installation de toilettes dans le bâtiment classes reste toujours d'actualité pour l'école. Une réflexion devrait être engagée par la mairie.

-Demande de point d'eau (lavabo – fontaine) dans la cour : cette demande reste toujours d'actualité pour l'école.

**Date du prochain Conseil d'école : mardi 15 mai 18h15**

Le 6 mars 2018, à Orléans

Le directeur de l'école, président de séance

FLAGEUL Jean-Luc

